★ SANPELLEGRINO
GRUPPO

Fiche technique | Projet Oasi del Gabbianello

Présentation du projet

Le projet porte sur l'**Oasi del Gabbianello**, espace naturel protégé d'intérêt local situé sur la commune de **Barberino di Mugello**.

Développée par **Acqua Panna** et le **Groupe Sanpellegrino**, en collaboration avec la commune de Barberino di Mugello et le partenaire technique **Etifor**, l'initiative s'étend sur environ **25 hectares**, dont **8 hectares de plans d'eau**.

Le projet comprend la restauration et l'extension des zones humides, des travaux d'amélioration du système d'alimentation en eau de l'oasis, l'entretien des habitats, la gestion de la végétation, la modernisation des infrastructures d'accueil du public, ainsi que l'aménagement de sentiers et de points d'observation de la faune. Ces actions s'appuient sur des études écologiques et sur des programmes de suivi environnemental dédiés.

Investissement

Investissement total : plus de 2 millions d'euros

Calendrier des investissements

2022-2025 | 1,3 million d'euros

Réalisation des études préliminaires et de conception détaillée, et conduite des procédures d'autorisation.

Mise en œuvre des principaux travaux de restauration écologique et d'aménagement hydraulique : extension et renaturation des zones humides, remise en état du système d'alimentation en eau de l'Oasis, création de nouveaux habitats, reboisement en essences indigènes et amélioration des infrastructures de gestion et d'accueil du public.

2026 | 120 000 €

Finalisation des aménagements destinés à renforcer l'intérêt écologique de l'Oasis et son attrait pour les visiteurs : restauration et extension des points d'observation de la faune, création de nouveaux sentiers et d'aires de repos, installation de panneaux pédagogiques et modernisation de la signalétique.

Finalisation du parcours pédagogique de l'Oasis et lancement de programmes d'éducation à l'environnement, de visites guidées et d'actions de mobilisation de la communauté locale.

2026-2030 | 608 000 €

Mise en oeuvre d'un programme d'entretien pluriannuel des zones humides, des habitats, des ouvrages hydrauliques et des espaces verts aménagés dans le cadre du projet.

Déploiement d'un programme de suivi scientifique continu portant sur la biodiversité, les habitats et les ressources en eau, comprenant la quantification des volumes d'eau régénérés, des rapports périodiques et la validation indépendante des résultats.

Bénéfices attendus

Bénéfices pour l'eau

Les actions menées entre 2022 et 2025 ont porté sur l'extension et la gestion des zones humides de l'Oasis. Les actions réalisées et prévues d'ici 2030 comprennent la restauration et la création de plus de **2 hectares de zones humides**, dans le but d'accroître la superficie totale de zones humides par rapport à la configuration initiale du site.

L'évolution des caractéristiques hydrologiques de l'Oasis sera suivie dans le cadre d'un programme dédié, qui se poursuivra jusqu'en 2030 et comprend la mesure :

• Superficie de zones humides restaurées ou créées (ha)
• **Bénéfice hydrique volumétrique**
• Indicateurs relatifs au système d'alimentation en eau de l'Oasis
• Caractéristiques qualitatives et quantitatives des ressources en eau suivies

Bénéfices pour la biodiversité

Une étude naturaliste menée par l'**Université de Florence** a recensé **91 espèces d'oiseaux**, dont une héronnière réunissant plus de **100 couples de hérons coloniaux**, ainsi que la présence d'espèces d'amphibiens d'intérêt patrimonial, comme le **triton crêté**.

Le programme de suivi 2026-2030 évaluera chaque année :

• Nombre d'espèces suivies
• Présence et tendances démographiques des espèces cibles
• État de conservation des habitats
• Évolution de la végétation indigène et des zones reboisées
• Écarts éventuels par rapport à l'état initial, consignés dans les rapports de suivi annuels

Bénéfices pour le territoire et la communauté locale

• Restauration du centre pédagogique de l'Oasis
• Création de nouveaux sentiers de découverte
• Restauration et extension des points d'observation de la nature
• Installation d'équipements pédagogiques et d'information
La fréquentation effective du site sera suivie à l'aide d'indicateurs relatifs à l'utilisation des infrastructures et aux activités d'éducation à l'environnement.

Mesure, suivi et reporting

Le projet s'appuie sur un dispositif structuré de suivi environnemental, élaboré avec le concours de partenaires scientifiques et techniques spécialisés et opérationnel jusqu'en 2030. Les indicateurs sont mesurés chaque année et comparés à l'état initial établi à partir des études écologiques, hydrologiques et naturalistes menées entre 2022 et 2025.

KPI eau
• Bénéfice hydrique volumétrique (volumes d'eau restitués à l'écosystème)
• Superficie de zones humides restaurées ou créées (ha)
• Indicateurs relatifs au système d'alimentation en eau de l'Oasis

KPI biodiversité
• Nombre d'espèces suivies
• Présence et évolution des espèces cibles d'intérêt patrimonial
• État de conservation des habitats
• Évolution de la végétation indigène et des zones reboisées

KPI territoire et communauté
• Fréquentation des infrastructures d'accueil et des sentiers
• Activités d'éducation à l'environnement réalisées
• Participation aux initiatives destinées aux visiteurs et aux programmes de mobilisation de la communauté Locale

La conception et la mise en œuvre des actions du projet ont été menées avec l'appui du partenaire technique **Etifor**, sur la base d'études scientifiques réalisées par des instituts de recherche et des universités. La quantification et le suivi des indicateurs liés à l'eau sont assurés avec l'appui de l'**Université de Florence (département DAGRI)**, qui établit chaque année des rapports sur le **bénéfice hydrique volumétrique** du projet et sur les indicateurs hydrologiques suivis.

Le bénéfice hydrique généré par le projet est évalué chaque année par **Bluerisk**, qui, à l'issue de son analyse, délivre un certificat attestant les volumes de bénéfice hydrique effectivement obtenus.

L'avancement du projet et les indicateurs de suivi associés seront vérifiés chaque année par un organisme tiers qualifié et indépendant. Les conclusions de cette vérification contribueront à garantir la transparence et la fiabilité des informations publiées.